



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 20 Février 2008

Date de la convocation 13 février 2008	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle du Parc à la Communauté de Communes du Clermontais
Présents : M. Bernard SOTO, Président de la séance M. Jean Noël SATGER, M. Jean Marie FERRIERES, Mme Françoise REVERTE Aspiran M. Alain MATHIEU, Cabrières Mme Maryse FABRE, M. Jean FRADIN, Jacques BORE, M. Sylvain MALBEC, M Jean Louis BAUDAILLER, Canet M. Jean Claude LACROIX, M. Jean Luc GABORIT, Ceyras M. Alain CAZORLA, M. Gilbert GARROFE, M. Henri SOBELLA, M. René GALTIER, M. Gérard SAEZ, Clermont l'Hérault Mme Michèle BONNAL, Mme Odile TIERS, Clermont L'Hérault Mme Christiane MIRET, Fontès M. André RUAS, Lieuran Cabrières M.M Daniel VIALA, M. Pierre OLLIER, Mérifons M. François LIEB, M. Jean Louis LACROIX, Nébian M Jacques FUZIER, Mme Noëlle GROS, Octon M. Robert ARNOU, Jean Jacques LEBREAU, Paulhan M.M Jean Luc BIROUSTE, M. Abel AUBERT, M. Claude GIL, Paulhan M. C. BILHAC, M. J. AZAM, M. J. MONTAGNE, Péret Mme Chantal FONT, M. Jean COSTES, Salasc Mme Nicole ALESSANDRI		Procuration : M. Jean Pierre CAUCANAS à M. Alain CAZORLA MM. Francis GAIRAUD à M. Alain MATHIEU M. Xavier GARCIA à M Sylvain MALBEC M. Bernard FABREGUETTES à M. Gilbert GARROFE Mme Colette TOUILLIER à M. René GALTIER M. Alain BASCOUL à Mme Odile TIERS MM. Olivier BRUN, à Mme Christiane MIRET M Jean Luc CACERES à M. André RUAS

Objet : Convention de partenariat entre la Communauté de Communes du Clermontais et la Commune de Clermont l'Hérault – Mise à disposition d'un terrain à la commune de CLERMONT l'Hérault pour l'accueil provisoire des gens du voyage –

Madame FONT rappelle aux membres du conseil communautaire que la Communauté de communes a engagé la première phase d'aménagement de la future aire d'accueil intercommunale des gens du voyage, par les travaux de raccordement aux réseaux d'électricité, eaux usées et eau potable de la parcelle sise au lieu – dit « Le Canourgue » sur CLERMONT L'HERAULT.

Elle ajoute que dans l'attente de l'achèvement de cette aire, la commune de CLERMONT L'HERAULT propose d'organiser sur ce site, un terrain provisoire d'accueil des voyageurs, ces derniers étant actuellement installés à proximité du complexe sportif de l'Estagnol.

En conséquence, Madame FONT propose au conseil un projet de convention à intervenir entre la Commune de CLERMONT L'HERAULT et la Communauté de communes, prévoyant la mise à disposition de ce terrain une fois raccordé par la Communauté de communes.

Madame FONT souligne que ce projet prévoit notamment la mise à disposition gratuite d'une partie de parcelle à la commune, cette dernière faisant son affaire de l'entretien général du site.

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de Madame FONT, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE le projet de Convention de partenariat entre la Communauté de Communes du Clermontais et la Commune de Clermont l'Hérault concernant la mise à disposition d'un terrain à la commune de CLERMONT l'Hérault pour l'accueil provisoire des gens du voyage, tel que présenté en pièce annexe.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais

Bernard SOTO